REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travail - Patrie ******

MINITERE DES FINANCES *****

SECRETARIAT GENERAL *****

DIVISION DE LA PREVISION

CELLULE DE LA BALANCE DES **PAIEMENTS**



REPUBLIC OF CAMEROON Peace – Work – Fatherland ****** MINISTRY OF FINANCE ****** SECRETARY GENERAL ********* FORECAST DIVISION ******** BALANCE OF PAYMENTS CELL ********

COMITE TECHNIQUE NATIONAL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS (Session du 04 août 2021)

MOT INTRODUCTIF DE MONSIEUR LE MINISTRE DES FINANCES

Monsieur le Représentant du Secrétaire Général des services du Premier Ministre,

Monsieur le Président du Comité Technique de Suivi des programmes économiques (CTS),

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,

Messieurs les Représentants du Gouverneur et du Directeur national de la BEAC,

Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations patronales,

Mesdames et Messieurs les Représentants des entreprises,

Mesdames et Messieurs les Représentants des administrations sectorielles,

Distingués Invités en vos rangs et qualités respectifs,

Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi tout d'abord, de vous souhaiter la bienvenue dans cette salle de l'hôtel Mont FEBE, à l'occasion de la Session du Comité Technique National de la Balance des paiements consacrée à la validation des balances des paiements des années 2018 et 2019, ainsi qu'à la présentation des résultats provisoires de l'année 2020.

Comme vous devez le savoir, la Balance des paiements est l'outil par lequel nous mesurons et apprécions l'équilibre extérieur de notre pays, c'est-à-dire les résultats des relations économiques entre le Cameroun et le reste du monde, du point de vue des échanges commerciaux, des transferts des revenus primaires, secondaires, ainsi que des mouvements de capitaux. Dans un contexte d'ouverture de notre pays à l'économie mondiale, se traduisant par l'adhésion à l'OMC, les multiples accords de coopération signés par notre pays et plus récemment encore, la signature des APE et de la ZLECAF, il est impératif d'avoir constamment un regard analytique et évaluatif de nos rapports avec nos partenaires bilatéraux et multilatéraux dans le but de les améliorer et d'en tirer le meilleur parti.

A titre de rappel, c'est le déficit structurel de notre balance commerciale, principale composante de notre balance des paiements qui a conduit, dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), à considérer la transformation structurelle et la politique

d'import substitution comme les plus à même de nous permettre de réduire la dépendance et la fragilité extérieure de notre économie.

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique National de la Balance des Paiements,

S'agissant plus précisément de la présente session, elle intervient dans un contexte marqué par une forte contraction de l'activité économique mondiale, en raison de la pandémie du Covid-19, qui a entrainé des restrictions sur les transactions internationales sur biens et services. Ce choc est venu s'ajouter à d'autres chocs, déjà enregistrés depuis quelques années sur les cours des principales matières premières, notamment ceux du pétrole, ainsi que les crises sécuritaires qui contribuent au ralentissement de l'offre de certains produits exportés.

Face aux conséquences néfastes de ces différents chocs sur notre économie, le Cameroun s'est engagé il y'a trois ans dans un programme économique et financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit du FMI. Ce programme, dont les résultats ont été globalement satisfaisants, sera suivi par un nouveau programme qui vient d'être conclu pour la période 2021-2024, et qui intervient au moment où le Cameroun amorce la mise en œuvre de sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030.

Comme nous le savons tous, un des volets essentiels des objectifs fondamentaux visés par ces programmes et stratégies de développement porte sur le redressement du déséquilibre extérieur de notre économie. Bien évidemment, la réalisation de ce volet essentiel assez contraignant passe inéluctablement par la mise à la disposition des administrations et des différents partenaires nationaux et internationaux, de données fiables pour leur permettre de jouer leurs partitions respectives.

Pour les administrations, il est question de produire et de leur fournir des balances des paiements trimestrielles au plus tard 90 jours après la fin du trimestre, pour le suivi de la conjoncture économique et l'élaboration des documents économiques et financiers qui accompagnent la loi des finances. Ces informations sont également indispensables pour les études

et analyses sectorielles, ainsi que l'élaboration des stratégies de développement.

Pour les partenaires au développement, ces informations sont sollicitées entre autres pour le renseignement de leurs plateformes de données. C'est le cas notamment de la Banque Mondiale et de la BAD. Ces données sont sollicitées également par les agences de notation (Fitch Rating et S&P), pour leurs travaux, par les administrations sous régionales, dans le cadre du dispositif de surveillance multilatérale, et par le FMI, dans le cadre du suivi du programme économique et financier.

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique National de la Balance des Paiements,

La production de ces informations repose actuellement sur un dispositif conséquent, mi en place au niveau du Ministère des Finances, pour collecter, traiter et valider les informations recueillies mensuellement auprès des banques, et trimestriellement auprès de 450 entreprises, ainsi que de différentes administrations et organisations internationales qui effectuent des transactions économiques avec l'extérieur.

Ce dispositif ne saurait fonctionner efficacement sans l'appui des administrations et institutions partenaires, que vous représentez au sein de ce Comité, dans le processus d'élaboration de la balance des paiements.

C'est l'occasion pour nous de renouveler nos remerciements à l'endroit de la BEAC qui est un partenaire clé dans le dispositif d'élaboration des balances des paiements des pays de la CEMAC, à travers entre autres la plateforme commune de déclaration et de traitement des données qu'elle abrite. La garantie d'un fonctionnement continu de ce dispositif est indispensable pour assurer à nos pays une production trimestrielle des données de la balance des paiements dans des délais assez exigeants.

Il en est de même pour les entreprises, les organismes et administrations sectorielles pour lesquels nous sommes reconnaissants des efforts qu'ils fournissent au quotidien pour mettre à notre disposition toutes les informations nécessaires à l'élaboration des comptes extérieurs de notre pays.

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique National de la Balance des Paiements,

Les résultats qui vont vous être présentés dans le cadre des travaux de ce jour sont le fruit de la franche collaboration de vos administrations respectives que nous saluons une fois de plus.

Ils vont s'appesantir sur l'examen pour les années 2018 et 2019 de la balance des paiements globale, des balances des paiements sectorielles et bilatérales, qui seront soumises à votre validation.

Pour les données de l'année 2020, elles sont provisoires et vous seront présentées pour enregistrer vos premières observations. Leur validation fera l'objet des travaux de la prochaine session du Comité.

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique National de la Balance des Paiements,

Je vous invite à procéder à un examen minutieux et critique des résultats soumis à votre appréciation, et à faire des propositions visant tant à améliorer les données elles mêmes qu'à accompagner la politique d'import substitution inscrite dans la SND30.

En espérant que les échanges et les contributions respectives au cours des travaux seront très fructueux et surtout dignes d'intérêt,

Je déclare ouverts les travaux de la première session du Comité Technique National de la balance des paiements pour l'année 2021.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.